

“Le PAM n'a absolument aucune tolérance à l'égard de toute personne travaillant pour nous ou avec nous qui porte préjudice à quiconque que nous servons.”

David Beasley
PAM, Directeur Exécutif

Contacter le Bureau de l'éthique

 Courriel confidentiel
wfp.ethics@wfp.org

 Tél: +39 06 6513 2710
Tél satellite: 1301-2710

Si vous estimez subir des représailles après avoir signalé un cas EAS ou tout autre comportement répréhensible ou pour avoir collaboré dans le cadre d'une enquête ou d'un examen par les pairs dûment autorisé, vous pouvez contacter le Bureau de l'éthique:

 Courriel confidentiel
global.etopar@wfp.org

Programme alimentaire mondial

Via Cesare Giulio Viola 68/70,
00148 Rome, Italy
T +39 06 65131 wfp.org

Photo de couverture: WFP/Gabriela Vivacqua
Photo page 1: WFP/Rein Skallerud,
Photo page 2: WFP/Simon Pierre Diouf

SAVING
LIVES
CHANGING
LIVES



**Protection contre
l'exploitation et
l'abus sexuels**

**Ce que vous devriez
savoir**

Que sont l'exploitation et l'abus sexuels?

Le terme exploitation et abus sexuels (EAS) fait référence aux actes commis par les employés du PAM (et ceux qui travaillent partenariat avec le PAM) contre les bénéficiaires et les communautés desservies par le PAM. Le harcèlement sexuel, quant à lui, se concentre sur les actes commis par des employés du PAM contre d'autres employés du PAM.

Exploitation sexuelle

désigne le fait d'abuser ou de tenter d'abuser d'un état de vulnérabilité, d'un rapport de force inégal ou de rapports de confiance à des fins sexuelles, y compris mais non exclusivement en vue d'en tirer un avantage pécuniaire, social ou politique

Abus sexuel

désigne toute atteinte sexuelle commise avec force, contrainte ou à la faveur d'un rapport inégal, la menace d'une telle atteinte constituant aussi l'abus sexuel.

1 L'EAS constituent des fautes graves et sont par conséquent des motifs de mesures disciplinaires, y compris de renvoi sans préavis.

2 Toute relation sexuelle avec un enfant (toute personne âgée de moins de 18 ans) est interdite.

3 L'échange d'une somme d'argent, d'un emploi, de biens ou de services sexuels est interdit, y compris l'embauche de prostituées.

4 Toute relation sexuelle avec les bénéficiaires implique qu'elle est basée sur une dynamique de pouvoir inégal de manière inhérente et est de ce fait, interdite.

5 Les travailleurs humanitaires doivent signaler tout doute ou soupçon concernant un acte de EAS commis par leurs collègues.

6 Les travailleurs humanitaires sont tenus de mettre en place et de maintenir un environnement de travail à même de prévenir tout comportement sexuel inacceptable.

PAS DE SECONDE CHANCE

PAS DU SEXE AVEC DES ENFANTS

NE PAS LOUER/SOUDOYER QUELQU'UN POUR DU SEXE

PAS DE SEXE AVEC DES BÉNÉFICIAIRES

TOUJOURS SIGNALER L'EAS

DÉCOURAGEZ L'EAS AUTOUR DE VOUS

Adapté des six principes fondamentaux de l'IASC relatifs à l'EAS, septembre 2019



Quelle est la politique du PAM sur l' EAS ?

Le PAM applique une **politique de tolérance zéro** à l'égard de l'exploitation et l'abus sexuels. Cette politique s'applique à :

- ⇒ **Tous les employés du PAM**, quel que soit le type ou la durée du contrat;
- ⇒ **Tous les partenaires**, fournisseurs, contractuels et prestataires de services externes du PAM.

EAS comprend les actes commis sur le lieu de travail ou en dehors, pendant ou en dehors des heures de travail.

Que faire si vous êtes témoin ou soupçonnez un cas d'EAS ?

Vous avez le devoir de signaler tout doute ou soupçon raisonnablement fondé d'EAS, qu'il s'agisse d'un employé du PAM ou de tout autre membre du personnel lié aux activités du PAM, incluant les partenaires stratégiques.

La prostitution est-elle considérée comme une forme d'EAS?

Oui. Il est interdit faire appel à des services de prostitution, même si celle-ci est légale dans le pays où vous trouvez, ou même si vous n'êtes pas en service. Consultez le «Guide d'éthique sur l'interdiction de recourir aux services de prostitution» sur WFPGo.

Comment signaler les actes de l'exploitation et les abus sexuels?

Vous devez les signaler à :

* Office des inspections et des enquêtes

Direct: +39 06 6513 3663
FoodSat: 1301 3663
Hotline@wfp.org

* **Point focal PEAS/PSEA** désigné pour votre pays ou au niveau du bureau régional ou à son ou sa suppléant(e). Ils soumettront l'affaire au Bureau des inspections et des enquêtes (OIGI).

Qui est ton point focal PEAS/PSEA et que font-ils?

Le nom de votre point focal PEAS/PSEA se trouve sur WFPGo. Ils sont présents dans tous les bureaux régionaux, les bureaux pays et les sous-bureaux extérieurs avec une forte présence de personnel. Les points focaux aident l'équipe de gestion à créer un environnement qui empêche l'EAS et à sensibiliser les employés et partenaires du PAM. Le Bureau de la déontologie gère un réseau de plus de 300 points focaux et suppléants de la PEAS/PSEA.